

# MYM - CHARTE ÉTHIQUE

Cette présente charte est le fruit de la réflexion et du travail du comité d'éthique de MYM nouvellement constitué. Elle a été produite par des experts du numérique de manière indépendante et collégiale.

La charte s'appuie sur les principes de conformité juridique et éthique ainsi que sur les règles de déontologie qui régissent la vie de l'entreprise.

Elle représente ainsi à la fois le socle des activités du comité et énonce et incarne les valeurs et les engagements de MYM. La présente charte oriente et guide par conséquent les futures actions des dirigeants et de l'ensemble de la communauté de MYM.

## **Sommaire du document :**

- I. PREAMBULE**
- II. LA COMPOSITION DU COMITÉ D'ÉTHIQUE**
- III. LES MISSIONS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE**
- IV. LES DEVOIRS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE**
- V. LES VALEURS DE MYM**
- VI. LES ENGAGEMENTS DE MYM**

## **I. PREAMBULE**

Par sa volonté de se doter d'une charte d'éthique, MYM fait figure de précurseur dans le monde des réseaux sociaux et s'engage dans la mise en place d'une industrie des plateformes numériques responsable, c'est à dire qui va au-delà des obligations législatives et réglementaires, françaises et européennes, en vigueur dans ce secteur d'activité.

Dans le contexte actuel où certains phénomènes (cyberharcèlement, cybersécurité, cyberpornographie, cyberprostitution, cyberprosélytisme) sont apparus avec l'émergence des plateformes numériques, MYM souhaite définir et développer une raison d'être éthique et en faire un nouvel axe d'orientation stratégique pour le réseau social.

Par cette initiative, MYM espère enclencher une prise de conscience des réseaux sociaux majeurs afin de prendre part à la création d'une industrie responsable et éthique.

La version finale et actuelle de la Charte a été approuvée le ....

## **II. COMPOSITION ET ENGAGEMENTS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE**

Le comité d'éthique est constitué de membres choisis par les fondateurs pour leurs qualités et leurs expertises techniques dans des thématiques se rapportant directement aux enjeux et aux problématiques d'un réseau social qui se veut moderne et éthique, tels que la cybersécurité, l'économie des plateformes, les droits des femmes, le droit du numérique et l'entrepreneuriat. Ce nombre peut évoluer, permettant l'inclusion d'autres experts, ou le départ possible de membres actuels si leur actualité leur l'impose.

Ils sont donc choisis en fonction de leurs compétences techniques, juridiques, de leurs expériences professionnelles et de leur capacité d'analyse critique.

Les membres possèdent une indépendance financière totale qui certifie à la fois leur fiabilité et leur impartialité dans la réalisation des missions déterminées par la présente charte.

L'absence de rémunération attachée à cette fonction témoigne du désintéressement des membres du comité d'éthique mais surtout de leur dévouement pour l'établissement d'une plateforme plus responsable à tous les niveaux évoqués.

Les membres du comité d'éthique s'engagent à être disponibles pour accomplir pleinement leur mission d'accompagnement bénévole de l'entreprise MYM en respectant les principes de confidentialité et d'impartialité.

## **III. LES MISSIONS DU COMITÉ D'ÉTHIQUE**

### **A) RÔLE**

Le comité prendra ses fonctions le 1er octobre 2021. La charte définit les différentes missions du comité d'éthique comme suit :

- Après rédaction et signature, le comité doit veiller au respect de la charte. Cette dernière guide désormais les futures actions des dirigeants et de la communauté de MYM. Les actions de l'entreprise doivent être conformes aux règles et aux valeurs rappelées dans la Charte. Chaque année, le comité d'éthique rendra un rapport aux fondateurs de MYM sur l'application de la présente charte.
- Le comité fait des propositions aux dirigeants de MYM sur les questions d'éthique de l'entreprise.
- Le comité peut faire des propositions de financement aux dirigeants pour des actions de soutien à des associations qui interviennent dans le domaine du numérique responsable, des droits des femmes et de la protection de l'enfance et des mineurs.

## **B) POUVOIRS ET ATTRIBUTIONS**

Le comité d'éthique est un organe consultatif dont les décisions sont prises de manière démocratique à la majorité simple de ses membres.

## **C) FONCTIONNEMENT ET MÉCANISME**

Le comité d'éthique se réunira deux fois par an au siège, mais également aussi souvent que l'intérêt de MYM l'exige sous des formes diverses et possibles pour toutes et tous (visioconférence, conférence téléphonique...).

Le comité d'éthique peut être saisi par l'un de ses membres, par simple notification auprès de l'ensemble de ses pairs.

## **IV. LES VALEURS DE MYM**

Le comité d'éthique est chargé de veiller au respect des valeurs fondamentales de MYM, qui sont les suivantes :

- **Responsabilité** : MYM est une plateforme numérique convaincue de l'importance d'une plus grande responsabilisation des plateformes. En ce sens, MYM s'engage à lutter contre tout contenu à caractère illégal ou dangereux. De plus, MYM a pour ambition de faire preuve d'exemplarité en matière de responsabilisation des plateformes numériques et donc de sécurité de leurs utilisateurs.
- **Transparence** : MYM est attaché à la notion de transparence et souhaite créer un environnement propice au partage, incluant l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise (créateurs, fans, associations de la société civile, autorités publiques etc.).
- **Confiance** : MYM aspire à faire de la plateforme un espace de confiance ("safe place") pour ses utilisateurs. Cela implique une relation de proximité et d'échanges avec ces derniers.

## V. LES ENGAGEMENTS DE MYM

MYM s'engage à la fois envers sa communauté et envers la société à mettre en œuvre des mesures qui défendent les valeurs ci-dessus et à lutter, en priorité, pour la détection, le signalement et la suppression des comptes dits "3P" :

- Prostitution en ligne,
- Pédopornographie en ligne,
- Prosélytisme en ligne (religieux, terroristes, sectes au sens Mivilude, exercice illégal de la médecine).

Par ailleurs, MYM s'engage à protéger les données personnelles de ses utilisateurs, en appliquant, comme il se doit, le RGPD, et, au-delà, en se soumettant à un audit annuel de sécurité, et en empêchant, par l'utilisation des outils appropriés, toute utilisation abusive ou commercialisation illégale par des tiers.

### A) MESURES DE SÉCURITÉ

MYM souhaite établir un environnement sécurisé pour l'ensemble de ses membres (les créateurs / artistes / personnalités, les fans et les ambassadeurs) notamment en responsabilisant les contenus. Pour cela, MYM s'est doté d'un arsenal d'outils performants qui vient nourrir et souligner ses ambitions.

#### a) Vérification d'identité

- Outil d'IA d'estimation d'âge appliqué à chaque utilisateur de la plateforme S2 2021- [Technologie YOTI](#), afin d'imposer effectivement la majorité aux membres des comptes non "grand public".
- Outil de certification de comptes utilisateurs (Vérification d'identité : authenticité, non usurpation, ainsi que l'âge). A la discrétion des fans, ou imposé à ces derniers si le simulateur d'âge exige une confirmation de majorité.
- Certification des comptes créateurs imposée pour être payée ou pour profiter des outils de la plateforme dès lors que 200€ sont cumulés sur la cagnotte.

#### b) Sécurisation et personnalisation des relations financières

- Connexions API avec les administrations fiscales pour faciliter les déclarations de revenus et collaborer localement avec les administrations. En cours d'étude. Intégration S1 2022.
- Accompagner les créateurs en les aidant à se mettre en conformité juridique  
Exemple : intégration des outils de [LegalPlace](#) au sein de l'interface créateurs MYM pour aider ces derniers à la création de leur structure juridique et ainsi pouvoir

facturer en bon et due forme les revenus générés sur la plateforme (statut professionnel).

- Sécurisation des paiements avec l'application élargie du protocole 3DS sur la majeure partie des transactions bancaires.
- Double pricing d'abonnements et de médias privés applicables par les créateurs à leurs fans en fonction de leur statut "certifiés" ou "non certifiés".

c) Protection des données personnelles

- MYM s'engage à ne pas revendre les données personnelles.

## **B) GESTION DE CRISE**

MYM s'est doté d'un ensemble d'outils permettant de gérer rapidement une situation de crise. Par crise, on entend notamment :

- La diffusion de contenus de type "3P"
- Une situation de danger ou de harcèlement entre fans et créateurs
- Un vol de données (contenu ou données personnelles)
- Une cyberattaque conduisant à un "leak" massif de données

Ainsi, MYM est désormais capable de répondre en moins de deux heures à un problème grave concernant le contenu.

1. Chaque contenu signalable via un bouton unique;
2. Support: via notre outil de gestion de relation client Zendesk, des règles métiers identifient les tickets urgents. S'ils concernent par exemple une violation de vie privée, une réquisition judiciaire etc.

Comment ?

- Suivant l'objet de la demande sélectionné dans le formulaire de contact du ticket.
- Grâce à des détections de mots clés spécifiques au sein des tickets reçus (ex: "violation").
- En cas de cyberattaque, une cellule de crise initiée avec le cabinet d'avocat Haas sera mise en place.

- De plus, MYM s’engage à la mise en place d’un outil de supervision réseau et d’outils de détection d’usurpation d’identité.
- MYM réalise une sensibilisation particulière auprès du Top 20 des comptes-créateurs, afin de prévenir les tentatives de hacking.
- MYM s’engage, en cas de vol et de commercialisation illégale de données d’utilisateurs, à mettre en place un process de réaction défini, basé sur les recommandations d’experts juridiques et de cybersécurité.

### **C) TIERS DE CONFIANCE**

MYM se positionne comme l’intermédiaire privilégié entre les créateurs et les fans pour les sensibiliser sur la diffusion de contenus afin de faire de la plateforme une “safe place” pour tous les utilisateurs.

En plus d’une relation client au plus proche des utilisateurs (24/7, multi-langues) en moins de 2 heures, MYM prend les mesures suivantes:

#### a) Messagerie

Compte tenu de l’existence d’une messagerie sur la plateforme, MYM s’engage à mener des actions particulières de modération et de contrôle du contenu des messages échangés entre les créateurs et leurs fans.

Ces actions, qui reposeront sur l’intervention de l’IA et d’une modération humaine, porteront notamment sur le contrôle des messages à contenu illégal ou dangereux, qui donneront lieu immédiatement à une information du destinataire, qu’il soit fan ou créateur, et, le cas échéant, un signalement auprès des autorités compétentes.

#### b) Monétisation

MYM s’engage à communiquer de manière transparente sur le modèle économique, le fonctionnement financier de la plateforme et les relations économiques entre fans et créateurs, afin que celles et ceux de ses utilisateurs qui en feraient la demande soient informés et que chacune et chacun reçoive son “fair share”.

#### c) Algorithmes

MYM s’engage à décrire de façon claire, à celles et ceux de ses utilisateurs qui en feraient la demande, à décrire le mode de fonctionnement des algorithmes utilisés.

#### d) Dialogue au sein de la communauté MYM

MYM s’engage à mettre en place un espace de dialogue avec les membres de sa communauté qui le souhaiteraient, qu’ils soient fans ou créateurs.

## **D) AUDITS**

MYM s'engage à réaliser, a minima, un audit annuel de sécurité auprès d'un prestataire indépendant, tel que Claranet, spécialiste en infogérance et audit de sécurité.

Par ailleurs, MYM veille à entretenir des relations de travail avec les autorités compétentes en matière de régulation de la sécurité digitale et des plateformes numériques (ANSSI, CNIL etc.)

## **E) LABELLISATIONS**

MYM a pour but d'obtenir le plus haut niveau en matière de labellisation du numérique, auprès des instances françaises et européennes, et s'engage à toujours aspirer au plus haut niveau d'excellence en matière de sécurité.

## **F) ENGAGEMENTS ASSOCIATIFS**

MYM a à coeur de soutenir, par tous moyens, notamment financiers, des associations engagées dans les secteurs suivants :

- Ethique du numérique
- Droit des femmes
- Protection des enfants et des mineurs

Le comité d'éthique pourra faire toutes propositions pour mettre en œuvre cet engagement.

### Signataires

Madame Danielle BOUSQUET  
Madame Odile CHAGNY  
Maître Géraldine SALORD  
Monsieur Thierry BERTHIER  
Monsieur Daniel DOPPLER  
Monsieur Claude "NC"